LA CROIX

5 CENTIMES — 4e Année — N° 5864 — Mercredi 21 Novembre 1900 — 5 CENTIMES

DE ROUBAIX-TOURCOING

4, Grande-Rue 84. — 85, Rue des Ursulines

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS 5, rue Bayard, 5)

ADVENIAT REGNUM TUUM

LA JOURNÉE

Au Palais-Bourbon, la séance d'aujourd'hui s'est ouverte par une discussion sur une proposition de M. Georges Berry, tendant à la modification de la loi sur le repos hebdomadaire.

*

Au Sénat, l'ordre du jour appelle l'interpellation sur la politique générale.

*

Nous recevons de Rome un télégramme confirmant ce que nous disions hier de la fermeté avec laquelle le Pape s'en tient à sa décision d'attendre des « garanties certaines et légales ».

*

La reprise des inventaires agite partout très vivement l'opinion.

En certaines localités il a été fait dès hier par surprise.

Le télégraphe apporte la nouvelle de manifestations populaires de résistance qui ont eu lieu ce matin.

Ailleurs on se barricade dans les églises en vue de l'opération attendue.

Le recommencement des dragonnades soulève l'indignation générale.

*

Le Conseil des ministres a pris connaissance des conclusions du rapport sur la perte du « Lutin ».

*

ETRANGER. — **La police italienne recherche activement l'auteur de l'attentat commis à Saint-Pierre de Rome.**

— **M. Clemenceau a fait des déclarations très pacifiques à un journaliste allemand. M. Pichon a imité son maître.**

ROME

(Par dépêche de notre correspondant particulier)

Les intentions du Vatican

Contrairement à ce que l'on croit généralement d'après les journaux français, toutes les nouvelles viennent abondamment au Vatican et les discours parlementaires y sont lus aussitôt dans le *Journal officiel* : on obtient donc maintenant sans peine les impressions du Vatican sur les discussions récentes.

Or, nous pouvons affirmer, d'après nos informations, qu'il n'y a absolument rien de changé. On y maintient intégralement la nécessité d'une *garantie certaine et légale*, car, sans juger au fond les déclarations de M. Briand, ces déclarations sont toutes personnelles et n'engagent nullement ses successeurs ni même ses collègues du ministère.

La difficulté précise a été exactement mise en lumière, dans le discours prononcé par M. l'abbé Geyraud.

Le curé de la Madeleine à Rome

La presse romaine a parlé à plusieurs reprises de la présence à Rome d'un curé de la Madeleine. Précisons : il s'agit de M. l'abbé Lefebvre, curé de la Madeleine, à Rouen.

B. S.

L'*Osservatore Romano* a publié *in extenso* le discours de M. Piou.

LE « PÈLERIN »

A la veille des événements d'ordre divers qu'entraînera l'application de la loi de séparation, il importe d'éclairer une nouvelle fois l'esprit public sur les raisons de l'attitude des catholiques et les conséquences qu'elle entraînera.

Comme l'indique le sommaire qui suit, le *Pèlerin* consacre, dès ce numéro, une longue place à cette importante question ; il continuera dans les numéros suivants.

Nous en prévenons ses nombreux lecteurs afin qu'ils se donnent la tâche de lui assurer une diffusion encore plus grande et lui permettent d'exercer un plus large apostolat.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 25 NOVEMBRE
Edition complète

La semaine : La situation religieuse. — Programme de l'évêque (Mgr Delamaire). — L'expédition Peary. — Sainte-Hélène. — En Allemagne. — Paris cosmopolite. — Promenade à travers le monde des nouvelles.

Romans : Les deux fraternités, par M. Delly, avec une illustration de S. Mucha.

Oeuvres : L'explorateur américain Peary. — Ancien emplacement de la garnison de Sainte-Hélène, à Djeneston (photographie). — Visages d'Allemagne (photographie). — Les partants n'ont pas fait la suite des élections de New-York (dessin de Dahlbaud). — Sont-ils d'accord ? (caricature, par A. Lamon).

Lectures de la semaine : Paix en guerre religieuse (Jacques Piou). — Les élections parisiennes à la Convention (Maurice Dumoulin). — Paroles allemandes (prince de Bulow).

Nouvelles politiques et agricoles.

Abonnement : Un an : 6 francs ; un numéro, 0 fr. 10 ; édition de luxe, 10 francs. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIIe. Un numéro spécimen est envoyé franco sur demande.

1235 EXEMPLAIRES

d'un volume paru au mois d'août, c'est-à-dire dans une période de sommeil pour la librairie, ont été enlevés en trois mois. Et ce livre si demandé — il s'agit d'un ouvrage traitant de questions très spéciales — n'est autre que la *Théorie et la pratique des projections*, par S. Mahn, Constr., directeur du service des projections de la Maison de la Bonne Presse.

Les chiffres sont assez éloquents par eux-mêmes. Rappelons que ce traité fort documenté forme un vol. in-8° de 700 pages et comporte plus de 400 figures. Son prix est de 7 fr. 50 (port en sus).

Prix exceptionnel pour les abonnés des publications de la Bonne Presse : 5 francs, plus 0 fr. 60 par colis postal.

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard.

ENCORE

LE CONGRÈS DE LILLE

UN PROGRAMME D'ACTION

Sept mille personnes, des hommes en grande majorité, s'entassaient dimanche dans les couloirs, dans l'hémicycle, sur l'estrade, sur les gradins et jusque dans les combles presque inaccessibles du vaste Hippodrome de Lille.

Plus d'un millier d'autres avaient dû renoncer à pénétrer : il n'y avait plus une place.

Et l'entrée de cette foule était comme une revue des troupes d'élite de toute une province ecclésiastique. Les catholiques allemands font cette revue à l'ouverture de leurs Congrès annuels ; nous, à la française, c'est par elle que nous couronnons les grandes manœuvres où s'étudient laborieusement les plans de défensive et d'offensive de l'action catholique.

Et quand, à cette manifestation annuelle, nous verrons figurer dans une proportion plus importante encore les associations ouvrières et les groupes professionnels, les réunions de l'Hippodrome de Lille n'auront plus rien à envier aux grandes journées des catholiques allemands.

Ce sera vraiment la fête triomphale de l'action et du travail chrétiens organisés.

La *Croix* a rendu compte de cette séance. Je n'ai pas à y revenir. Elle a parlé de l'éloquente allocution d'ouverture de M. Thellier de Poncheville, ancien député, du magistral discours de M. le sénateur Las-Cases et surtout de la prise de possession pleine et entière, par Mgr Delamaire, du cœur, de la volonté, de toute l'âme des catholiques du Nord.

Nous voulons insister sur ce dernier point, parce qu'il a une portée générale qui dépasse les limites d'un fait régional.

Ce qui amena dimanche au Congrès de Lille une affluence comme on n'en vit jamais, ce n'était pas seulement la gravité poignante de la situation religieuse actuelle, ce n'était point l'attrait qu'exerce toujours la présence d'un nouvel évêque : c'était ce qu'on savait du programme du coadjuteur de Cambrai et dont on attendait le développement en cette circonstance.

De ce programme, le prélat avait indiqué les grandes lignes les jours précédents. Il les avait montrées en ce style sobre, net et précis qui est celui des hommes de commandement.

Hier on analysait ici même le programme de l'arbre géant de la hiérarchie catholique projetant son ombre audessus de la forêt des œuvres particulières.

Monseigneur disait en substance :

Les catholiques ont à faire leur éducation de citoyens. Ils ont non pas à réclamer la liberté, on ne la réclame pas, on la prend.

Le premier usage que nous ferons de la liberté — qui est à nous comme aux autres — sera de reconstituer le Comité catholique, nos Comités catholiques.

Le Comité de Lille a fait des choses admirables : le diocèse lui doit les huit dixièmes de ses œuvres. Mais son effort n'est pas soutenu : on dirait d'un cerveau trop puissant sur un corps débile.

Il faut donc l'élargir. Il faut que de la tête le travail descende à tous les membres.

Je me propose de m'asseoir aux séances du Comité de Lille, de les présider. Et, dans peu de temps, j'irai visiter tous vos grands centres et j'y demanderai la constitution d'un Comité en relations avec le Comité central.

Je désire que chaque Comité soit très ouvert, que l'élément ouvrier y soit représenté par tels membres dont la foi et le cœur mériteront cet honneur.

Ces Comités je ne les décrète pas : ce qu'on fait par ordre ne dure pas. Je les désire. Le bien qu'ils produiront là où on les fondera de bon cœur fera qu'ils se propageront d'eux-mêmes. La vie et la lumière rayonnent.

Le programme de ces Comités ? Il est immense, et les circonstances locales en dicteront les principales parties.

En général, il y aura à refaire la famille paroissiale, à prendre en main la cause et le service du peuple catholique. Le Comité sera l'auxiliaire du culte, le vicaire laïque du curé. Il ranimera les œuvres de piété, les confréries, répandra la bonne presse, surveillera l'enseignement officiel pour le maintenir au moins dans les limites d'une neutralité légale, mais trop souvent violée. S'il arrive à un fonctionnaire de cet enseignement de blasphémer, de salir l'âme de nos enfants, le Comité suggérera aux parents leur devoir, et je souhaite que quelques pères de famille, n'ayant pas froid aux yeux, entrent hardiment dans l'école, qu'ils parlent en citoyens armés de leurs droits, en contribuables dont on détourne l'argent de sa destination, et qu'ils imposent au moins un silence respectueux sur les choses sacrées.

Bref, les Comités unis entre eux et rattachés au Comité central seront autant de cellules vivantes d'où émanera l'action offensive et défensive des catholiques et aussi leur action sociale.

Ils seront, de ce dernier chef, la première maison du peuple, le premier conseil de la famille chrétienne : d'une main patiente et inlassable ils renoueront l'antique alliance du peuple et de l'Eglise.

Voilà un pâle aperçu du programme dont la publication au cours de la semaine a donné immédiatement au public catholique le sentiment que la Providence lui a envoyé un vrai chef.

On s'attendait dimanche à trouver sur les lèvres éloquentes du prélat, l'exposé des motifs, le développement et le complément de ce programme.

La multitude d'auditeurs venus pareil n'en sortit n'a pas été déçue.

Nous avons pensé qu'il était bon d'en retracer ici les grandes lignes parce qu'en ces temps agités, où la notion des devoirs s'enveloppe de tant d'incertitudes, chacun doit apporter au patrimoine commun les rayons de lumière qu'il rencontre sur son chemin.

Puis n'est-il pas intéressant de montrer avec quelle mâle assurance et quelle sérénité d'âme un évêque prépare l'action conquérante de demain à la veille de la reprise des inventaires, juste au moment où le gouvernement bourre les gibernes des soldats de cartouches homicides pour assurer l'application intégrale de sa loi... *libérale!*

CYR.

La Présentation de la Sainte Vierge

L'homme a cette prérogative, doué comme il est d'intelligence et de volonté libre, de se donner à Dieu, dans la plénitude de sa liberté : c'est sa noblesse et sa force.

C'est ce que fait Marie, en se présentant au temple : elle se constitue la chose, la bien propre de Dieu, dans une abdication pleine et entière de son être.

Voulons-nous avoir part, comme Marie, à l'amour de Dieu, comme elle, donnons-nous à Dieu : renouvelons-lui souvent du fond du cœur et par nos actes, l'hommage de tout notre être.

La France est à Dieu, elle aussi : Il n'est rien que ses oppresseurs ne tentent pour la séparer de lui en la détachant de l'Eglise : protestons devant Dieu, au nom de la France, contre ces tentatives et les blasphèmes dont elles s'accompagnent. Comme citoyens français, rendons hommage au roi immortel des siècles : prions-le de ne pas imputer à notre patrie les aberrations de quelques-uns.

Les ecclésiastiques ont coutume de renouveler leurs promesses cléricales en cette fête de la Présentation de Marie : les événements de l'heure présente, les responsabilités qui incombent à nos prêtres, les calomnies dont on les accable, tout va contribuer à rendre plus émouvant que jamais ce renouvellement du sacrifice fait à la prêtrise.

Que les fidèles aident de leurs prières ceux dont l'honneur du sacerdoce n'a fait qu'aggraver le fardeau : qu'ils obtiennent à leurs prêtres fidélité, force et constance dans les épreuves présentes et que tous, prêtres et fidèles, unis dans un même amour de Dieu et de la France, se préparent aux événements sous le patronage de Marie, Reine de France (1).

Gazette

LA LIBRE PENSÉE NE DIOINE PAS !

Un groupe, intitulé la « Libre-Pensée toulousaine », avait adhéré au Congrès de Libre-Pensée de la Haute-Garonne qui vient de se tenir à Toulouse.

Or, ce groupe s'était fait un malin plaisir d'annoncer dans la presse républicaine de la région qu'il avait élu pour président le pape Pie X, et qu'il s'occupait de former une association cultuelle.

C'était plutôt original.

Mais le Congrès n'a pas pris la chose par le côté joyeux. Il a flétri cette association sur laquelle il appelle l'attention du Conseil interfédéral de la Fédération nationale de la Libre-Pensée (brrr...!) Puis il a mis en garde la presse républicaine contre les tentatives de cette organisation, en invitant le Conseil interfédéral à rejeter énergiquement la demande d'admission à la Fédération nationale de ce groupe qui « fait insérer des notes fantaisistes sous le couvert de la Libre-Pensée ».

Il y a comme cela un ordre du jour de cinquante lignes foudroyantes contre la « Libre-Pensée toulousaine » qui nous a l'air d'être composée d'assez gais compagnons.

LES PARIS JAUNES

Les Japonais souffraient déjà de la maladie du socialisme : les voici maintenant atteints du mal du parl. La « civilisation » marche chez eux à grands pas.

C'est ainsi qu'au sujet du lancement du *Satsuma* qui a eu lieu à Yokosuka, les journaux rapportent que des paris s'étaient engagés sur l'échec ou la réussite de l'opération à 7/3 et portaient sur une somme de 2 500 000 francs.

Certains parieurs auraient donné de l'argent à des ouvriers pour mettre des obstacles au lancement ; mais la vigilance des autorités a déjoué cette entreprise.

A la guerre, les Japonais sacrifiaient leur vie pour leurs bateaux ; mais, en temps de paix, en voici qui sacrifient leur bateau à la passion du jeu. Leur patriotisme serait-il inférieur à leur goût pour le pari ?

LE SABRE DE BEHANZIN

Behanzin, le roi vaincu du Dahomey, a fait don de son glaive à M. Millies-Lacroix, qui vient de l'offrir au musée des Colonies.

Les Parisiens reverront donc ce grand sabre qui est, pour plusieurs d'entre eux, une ancienne connaissance.

L'arme appartenait autrefois au magasin d'accessoires de l'Odéon et figurait dans les tragédies classiques. Au cours d'une vente publique de matériel réformé, un explorateur l'acheta et l'offrit à Behanzin. Pour lui donner plus de couleur locale, Behanzin se contenta de faire fabriquer une manière de fourreau rudimentaire avec des couvercles de vieilles boîtes de sardines.

Et voilà comment le vieux coupe-chou odéonien, après avoir beaucoup voyagé, va revenir à son pays d'origine.

Le glaive de Behanzin est le symbole des arguments qui ont figuré dans la panoplie des feuilles anticléricales de sous-préfecture, et qui, après avoir servi aux orateurs d'estaminets, sont reprises dans les discours ministériels par des orateurs tels que M. Viviani.

C'est toujours la même camelote.

LA LANGUE MÉDICALE

Les médecins n'aiment pas tous à parler simplement, et on en cite parmi eux qui sont de grands fabricants de néologismes.

Pour eux, les gens qui se rongent les ongles sont des onyxophanomanes, ceux qui croisent les jambes sont des krstopodomanes ; ceux qui se mettent le petit doigt dans l'oreille des otodactylomanes.

Il y en a comme cela pour tous les petits tics commune aux hommes. Bornons là une énumération qui deviendrait vite fastidieuse. Mais signalons toutefois aux adolescents qui caressent de leur main droite une moustache naissante, qu'ils sont des kirstakostomanes.

Eh bien ! et les savants qui s'emusent à cataloguer et à baptiser ces menies, comment les appellera-t-on ?

Des therapeuticochaoticoglossomanes ?

M. W. MONOD CONTRE M. VIVIANI

M. le pasteur Wilfrid Monod élève, lui aussi, sa protestation contre les blasphèmes de M. Viviani. Voici quelques-unes des paroles qu'il vient de prononcer sur la tombe de M. Windsor à Rouen :

... « Nous avons arraché les consciences humaines à la croyance a... Où ça ?... Comment ça ?... Je proteste au nom des faits, au nom de l'histoire... Est-ce qu'au contraire tout, aujourd'hui, notre vie politique, notre vie sociale, ne sont pas possédées par les questions religieuses ?... D'ailleurs, la croyance n'est pas la foi.

Au nom de la science, au nom de la philosophie, je proteste encore. Les vérités spirituelles ne peuvent pas être détruites par une image de rhétorique. L'espérance reste ouverte à tous ceux qui pleurent et qui souffrent...

« Ensemble et d'un geste magnifique, nous avons éteint les lumières du ciel a ?... D'abord, le symbole de l'éteignoir n'a jamais pesé pour sublime... Mais alors il s'agirait aussi d'éteindre le courage, l'espérance... Il faudrait empêcher celui qui pleure d'avoir l'espoir suprême...

Pour éteindre les lumières du ciel, il feudrait nous enlever le Christ, ce qu'on ne peut faire. S'il y a eu un geste magnifique, c'est celui du Fils de l'Homme, mourant sur la croix, au Golgotha, et donnant à ses frères de l'humanité les suprêmes consolations, les suprêmes espoirs.

Il y a longtemps que nous avons dit que les protestants, qui s'étaient imaginé remporter une victoire sur les catholiques au moyen de la loi de séparation, finiraient par être victimes comme eux de « l'œuvre d'irreligion ! »

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, en conseil, à l'Elysée sous la présidence de M. Fallières.

L'AFFAIRE DU MAROC

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a entretenu le Conseil de l'état des affaires au Maroc, et des instructions qu'il comptait adresser à ce sujet au représentant de la France à Tanger. Ces instructions ont été approuvées.

LE RAPPORT SUR LE « LUTIN »

Le ministre de la Marine a rendu compte au Conseil que la Commission d'enquête qu'il avait envoyés à Bizerte pour examiner le *Lutin* vient de revenir, et va lui remettre incessamment un rapport complet sur la question.

Les conclusions auxquelles on est arrivé sont que la cloison intérieure d'un des ballasts arrière, cloison qui était en bon état, a cédé sous une pression supérieure à celle qu'elle devait supporter, que cette surpression a été due à ce que la prise d'eau correspondante n'a pas été complètement fermée, et que cette non fermeture a été causée par l'interposition d'un calillou devant la valve, calillou dont la présence dans la prise d'eau peut remonter à une époque relativement lointaine.

L'équipage, dont une grande partie avait pu se réfugier dans un compartiment de manœuvre avant, a succombé rapidement à un accroissement brusque de pression, et la tentative d'ouverture du capot n'a été faite qu'à la dernière minute, et n'a eu aucune influence sur l'issue fatale de l'accident.

La Commission indique pour l'avenir une série de mesures à prendre, tant pour les sous-marins en service que pour ceux à construire. Les principales ont pour objet, les unes de permettre de se rendre compte immédiatement si une prise d'eau n'est pas complètement fermée, les autres de mettre les cloisons des ballasts à même de supporter la même pression que la coque proprement dite du sous-marin.

LE REPOS HEBDOMADAIRE

M. Viviani, ministre du Travail, a entretenu le Conseil des conditions dans lesquelles est poursuivi l'application de la loi sur le repos hebdomadaire. Il a en outre indiqué le sens des déclarations qu'il doit faire cette après-midi à la Chambre, au cours de la discussion de la proposition tendant à modifier certaines dispositions de cette loi.

—o—

Enfin, M. Runn, ministre de l'Agriculture, a fait savoir qu'il se proposait de demander au Conseil municipal de Paris de conserver encore pendant une année la Galerie des machines.

« Pour quelques chandeliers »

Le temps n'est plus où M. Clemenceau disait à propos des inventaires : « Je ne veux pas faire couler le sang pour quelques chandeliers. » Il était alors ministre de M. Sarrien, il est aujourd'hui président du Conseil. Nous étions alors à la veille des élections, il fallait ménager le sang des électeurs ; nous sommes à cette heure au lendemain, on peut s'en gorger tout son saoul. Et, à entendre les récits de préparatifs de la guerre sans merci » pour quelques chandeliers », on ne s'en privera pas. Ce ne sont partout que consignes et mobilisations de troupes ; les sapeurs sont désignés pour les effractions, et le général Picquart procède enfin aux premiers travaux stratégiques de sa carrière ! La guerre pour quelques chandeliers est déclarée. Elle est ouverte.

A Paris, Saint-Augustin a capitulé. En province, les fidèles mobilisent, écrit le *Matin* en manchette.

C'est bien la guerre, et M. Clemenceau, à en croire sa feuille, a déjà un premier succès !

Succès facile, il est vrai, succès sans effusion de sang ; le coup a été fait par surprise. Alors qu'on était encore en état de paix, l'ennemi a foncé sur les chandeliers ; les commissaires et les agents ont envahi l'église, vide de curé, de prêtres et de fidèles ; les quelques personnes pieuses qui priaient ont été mises dehors. Et en l'absence des intrépides défenseurs de leur église, on a fracturé les armoires et les placards. La ruse a réussi. Mais il n'y a pas eu capitulation, puisqu'il n'y a pas eu engagement. La capitulation consiste dans le consentement de ce qu'on refusait d'abord. Les volés ne capitulent pas, puisqu'ils ne donnent pas leur consentement à livrer ce que le voleur leur prend. Ils sont volés, voilà tout.

Il n'en sera pas de même en province, où des déplacements de troupes aussi importants que ceux qu'on annonce ne peuvent pas être ignorés. Et alors, que se passera-t-il

Que se passera-t-il huit jours juste après les déclarations pacifiques de M. Briand ? Que se passera-t-il quelques mois après l'assurance donnée par M. Clemenceau qu'il avait horreur de faire verser le sang français ? Nous prions Dieu que le sang français coit épargné ; mais qui peut en répondre ? et sur qui en retombera l'écrasante responsabilité ?

Nous n'avons pas tardé à savoir ce que valent les attitudes conciliantes de nos ministres ! Lisez les journaux de la semaine dernière : ils étaient, après les discours de M. Briand, tout à la paix. Lisez ceux de cette semaine : après l'entreprise de M. Clemenceau, autant de bulletins de bataille.

Et vous croyez que c'est « pour quelques chandeliers » que M. Clemenceau livre bataille ; « pour quelques chandeliers » que les citoyens les plus paisibles l'acceptent sans hésiter !

Allons donc ! M. Viviani est seul sincère, seul il a dit la vérité : le gouvernement poursuit son « œuvre d'irréligion », il la poursuivra jusqu'au sang versé. Les catholiques se mettent au travers de l'œuvre infâme ; s'il faut leur sang pour l'empêcher, ils sont prêts à le répandre.

Dieu veuille que le sacrifice de leur vie soit épargné aux défenseurs de leur foi !

Guidés par les conseils paternels du Pape Pie X, ils n'attaqueront pas, ils n'agiront pas d'une façon séditieuse et violente. Ils s'enfermeront dans leur bon droit comme dans une citadelle ; a si on les tue, c'est que le bon plaisir de M. Clemenceau aura été qu'ils soient tués.

J. B.

LES INVENTAIRES

Il restait à faire 3 604 inventaires, se répartissant en 45 départements.

Voici la liste, par lettre alphabétique, d'un certain nombre de départements dans lesquels auront lieu ces inventaires.

Ardèche, 184 inventaires ; Aveyron, 537 ; Bouches-du-Rhône, 23 ; Calvados, 7 ; Corse, 33 ; Côtes-du-Nord, 341 ; Doubs, 156 ; Deux-Sèvres, 52 ; Finistère, 196 ; Gard, 54 ; Hérault, 135 ; Haute-Loire, 154 ; Haute-Saône, 13 ; Jura, 7 ; Loire-Inférieure, 93 ; Lozère, 166 ; Lot-et-Garonne, 12 ; Manche, 400 ; Meuse-et-Loire, 79 ; Meuse, 12 ; Orne, 2 ; Pas-de-Calais, 26 ; Puy-de-Dôme, 37 ; Savoie, 83 ; Seine-et-Oise, 23 ; Tarn, 131 ; Vendée, 69.

Dans 17 départements, le nombre des inventaires à effectuer varie de 1 à 10.

DANS LE FINISTÈRE

Landernean, le 20 novembre, 7 heures.
De notre correspondant particulier :

MM. Algier, commissaire spécial à Brest, Terrane, Garaud et Seigland, ainsi que les agents de l'enregistrement, sont arrivés à Landerneau, hier soir, à minuit 30.

Arrivent par train spécial MM. Fontaines, sous-préfet ; le général Hermitte, adjoint au préfet maritime, le capitaine de gendarmerie Hinpt. Dans le même train, se trouvent 405 soldats du 3e colonial, de Brest, et 17 officiers se rendant à Saint-Pol-de-Léon. Chaque homme a 128 cartouches.

Une longue conférence a eu lieu jusqu'à 4 heures du matin entre le sous-préfet et les commissaires de police.

A 4 h. 1/2, arrivent 90 cuirassiers du 13e, de Chartres, se rendant à Brest. Mais le sous-préfet fait arrêter le convoi. Hommes et chevaux débarquent et se forment en 4 secteurs qui vont partir pour Plougastel-Daoulas, Saint-Urbain, Ploudaniel et Saint-Méen.

Les cuirassiers sont renforcés de gendarmerie à cheval et de soldats du 6e génie d'Angers armés de piques, haches et pioches.

Un télégramme nous apprend qu'à Plougastel la résistance est organisée. Des barricades seraient établies et des fils tendus sur les routes.

De notre correspondant :

Escortés de pelotons de cuirassiers de hussards et de gendarmes à cheval, les commissaires de police, les receveurs de l'enregistrement et les serruriers se sont rendus à Ploudaniel, Saint-Urbain, Saint-Méen et Plougastel-Daoulas.

A Ploudaniel, le cortège arrive à 8 h. 40.

Le tocsin sonne et tous les fidèles sont rassemblés dans le cimetière autour de l'église. Mme Croc, femme du maire, est à leur tête.

Quand le commissaire Garaud se présente à l'escalier de l'entrée principale on lui dit, en breton :

— Vous ne passerez pas, notre église est à nous.

— Je demande à voir le curé, dit le commissaire.

— M. le curé ne nous fera pas partir, cette église étant bâtie avant qu'il ne soit ici, répond-on.

Le commissaire fait les sommations d'usage.

Les dragons et gendarmes descendus de cheval veulent repousser les femmes qui sont sur l'escalier, mais ils sont repoussés.

Quelques coups sont échangés.

Contournant l'église, la troupe arrive à la grille qui est solidement fermée par des chaînes à gros maillons.

Le serrurier qui veut faire du zèle pour montrer qu'il gagne bien ses 20 francs par jour s'élance le premier, mais il est repoussé et frappé.

Les sapeurs s'attaquent à la porte, on leur jette du sable et ils doivent reculer.

Gendarmes et soldats entrent par une petite porte où un corps à corps s'engage.

Plusieurs personnes sont légèrement blessées.

C'est pendant ce temps que les sapeurs réussissent à briser les chaînes et la cavalerie entre dans le cimetière, déblayant le terrain.

Quatre arrestations sont opérées.

Mais les gendarmes, serrés de près par les paysans, sont obligés de relâcher les otages.

Les chevaux se placent devant la porte principale ; sous le porche se trouvent des hommes et des femmes qu'on fait sortir à grand peine.

A coups de hache, la porte est abattue, pendant que la foule proteste et fait cabrer les chevaux par ses cris et le sable qu'elle jette.

A l'intérieur, très ému, le recteur, M. l'abbé Menguy, un grand vieillard, lit une énergique protestation.

M. Leferre procède à l'inventaire, puis la foule entre et chante le *Parce Domine*.

L'inventaire était terminé à 10 heures. La troupe se retire, se rendant à Kerglis pour continuer les opérations.

D'autre part, nous recevons, hier soir, la dépêche suivante relative à la même région :

Morlaix, le 19 novembre, 8 h. 30.

Pour commencer, demain mardi, les inventaires dans l'arrondissement, en étendu l'arrivée de 500 hommes, venant de Brest, et 500 cavaliers. La gendarmerie de toute les environs est aussi mobilisée. Six crocheteurs

LES INVENTAIRES DES ÉGLISES : Dans le Finistère, N.-D. de Folgoët

(1) Le général des chapelets nous prie de recommander la croisade des chapelets : nous le faisons bien volontiers : le rosaire sera entre nos mains l'arme libératrice.